

# Crèche



## Rapport annuel 2017



## Table des matières

Remerciements .....	2
La Crèche en bref.....	3
Rapport d'activité.....	4
Compte d'exploitation 2017.....	15
Bilan au 31.12.2017.....	17
Budget 2018 .....	18

## Remerciements

L'Association Casse-Noisettes remercie particulièrement pour son soutien



# La Crèche en bref

## **Vision**

Créer un *accueil* et une *ambiance inoubliables* pour les enfants en mettant l'accent sur le *plaisir*, la *créativité* et l'*originalité*.

Etre des professionnels *passionnés* et *bienveillants*

Mettre en valeur le bâtiment et son *vaste jardin* et s'inscrire dans la *vie de la cité*.

## **Chiffres-clés**

62 places d'accueil par jour

190 enfants accueillis par semaine

40 collaboratrices et collaborateurs, dont 10 en formation

155 parents membres de l'association

164'907 heures d'accueil par année

20'690 repas servis par année

CHF 1,840 millions de produits en 2017

## **Organisation**

Association de parents sans but lucratif et d'utilité publique, la Crèche Casse-Noisettes compte 40 collaboratrices et collaborateurs, dont 10 en formation, représentant 23,5 emplois plein temps.

Elle est reconnue par l'Association à Buts Multiples de la Glâne (ABMG), agréée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ) du Canton de Fribourg, membre de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises et a le statut d'entreprise formatrice.

## **Comité**

En 2017, un membre du comité a souhaité remettre sa place. Il s'agit de Vincent Perriard, arrivé en 2016. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son engagement.

Au 31.12.2017, le Comité est composé des personnes suivantes :

Véronique Schmoutz, présidente / Economiste / 2013

Réjane Bourqui, vice-présidente / Pharmacienne / 2016

Bertrand Cuany / Assistant social / 2014

Pascal Delabays / Représentant des Communes / 2011

Sonja Hurni / Avocate / 2014

Caroline Aebi / Spécialiste en communication / 2016

Jean-Pierre Vaucher / Représentant des Communes / 2015

Les membres du Comité ne sont pas rémunérés et ne bénéficient d'aucune indemnité.

## **Direction**

Christelle Balsiger / Directrice / 1993

Laurence Defferrard / Directrice adjointe / 2012

Catherine Galley-Grossrieder / Responsable administrative / 2015

## **Organe de révision**

Fiduciaire Marc Gobet SA, Romont

# Rapport d'activité

## **A. La vie à la crèche**

Comme chaque année, 2017 a été jalonnée d'événements auxquels la Crèche Casse-Noisettes tient, et qui permettent d'organiser les différentes activités de la vie en collectivité. Ainsi, les plus grands ont la chance de préparer les costumes de Carnaval avec lesquels ils défilent par la suite. En juin, parents et enfants se retrouvent dans les jardins de la crèche pour le traditionnel pique-nique estival ; c'est alors l'occasion de saluer les collaboratrices et collaborateurs qui nous quittent et relever celles et ceux qui achèvent leur formation. Pour terminer, à quelques jours de Noël, une fête réunit chacun dans une ambiance féérique au sein-même du jardin de la Crèche.

Organisés au rythme de l'année scolaire, deux thèmes ont égayé 2017 ; tout d'abord, « Casse-Noisettes en fête » de janvier à juillet puis « Sur la route avec Casse-Noisettes » d'août à décembre. L'occasion de faire découvrir de nombreuses activités ou traditions à chacun.

## **B. Formation continue**

Soucieux d'inciter de nouvelles réflexions sur les thèmes entourant la vie des enfants en crèche, les collaboratrices et collaborateurs peuvent bénéficier de conférences ou cours tout au long de l'année. En 2017, l'accent a été notamment porté sur les formations proposées par la Fédération Fribourgeoise des Crèches.

## **C. Règlement du personnel**

Après les statuts et le règlement de notre association, le Comité a repensé et élaboré en 2017 un nouveau règlement du personnel qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre. C'était l'occasion d'éclaircir les conditions-cadres mises à disposition des collaboratrices et collaborateurs et d'établir un document transparent et pratique tant pour le personnel que pour la Direction.

## **D. 25<sup>ème</sup> anniversaire**

L'année scolaire 2016/2017 marquait le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Crèche Casse-Noisettes de Romont.

La direction et le Comité ont voulu inscrire cette année d'une pierre blanche. Ainsi, depuis le début 2016, la Crèche Casse-Noisettes a participé aux différents événements qui font la vie romontoise et glânoise : le Carnaval de Romont, le Comptoir de Romont et Foire de la Glâne, la Braderie de Romont, les 20 Heures de musiques - Romont et le marché de la St-Nicolas de Romont.

Désireux que ce 25<sup>ème</sup> anniversaire reste aussi dans l'esprit des enfants, la dernière manifestation fut une journée portes ouvertes à l'occasion de l'inauguration d'un espace extérieur ludique et pédagogique en automne 2017.

Afin de financer ce projet d'aménagement alliant dextérité, mobilité et créativité, l'Association Crèche Casse-Noisettes est allée à la recherche de généreux sponsors et a réalisé de nombreuses ventes lors des différentes manifestations auxquelles elle a participé.

Au terme de cet exercice, force est de constater qu'il fut bénéfique puisqu'il a permis non seulement d'ériger une magnifique place de jeu extérieure, mais aussi de faire connaître la crèche au sein de la population et des autorités et surtout de réaliser un joli petit bénéfice. Il est intégré dans le résultat de l'année.



## E. Questionnaire de satisfaction

En juillet 2017, soucieux d'adapter au mieux la qualité de l'accueil au sein de la Crèche Casse-Noisettes, le Comité et la Direction de la Crèche Casse-Noisettes ont décidé de soumettre un questionnaire de satisfaction à l'attention des parents. Les résultats se retrouvent illustrés ci-après.

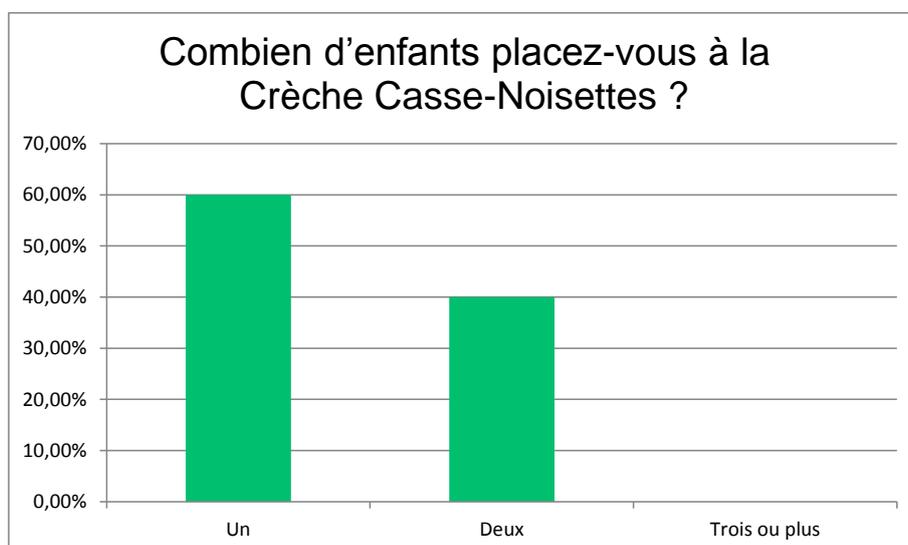
### 1. Indications générales

- Taux de retour

50 personnes ont répondu au questionnaire sur les 160 parents membres de l'Association Casse-Noisettes, représentant le 31,25 %.

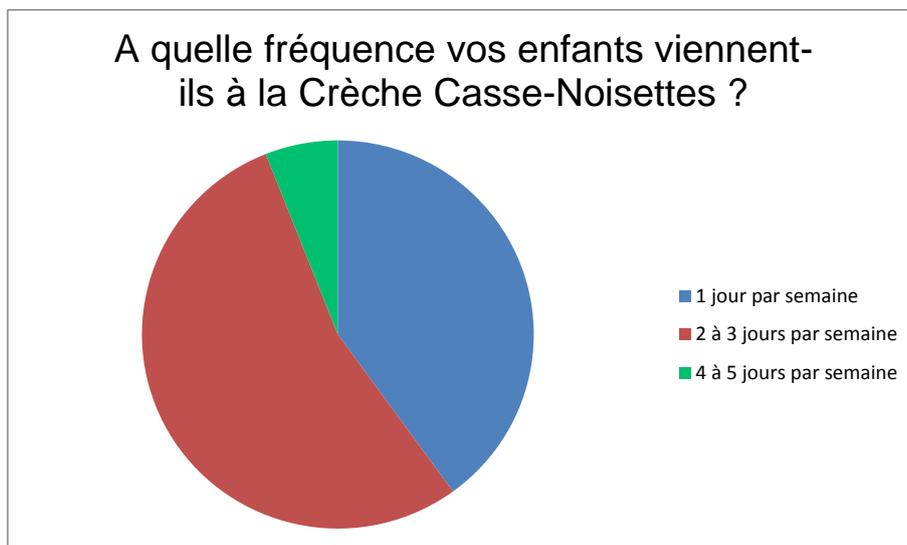
- Nombre d'enfants placés

60% d'entre eux placent un seul enfant à la Crèche, alors que les 40% restant, deux.



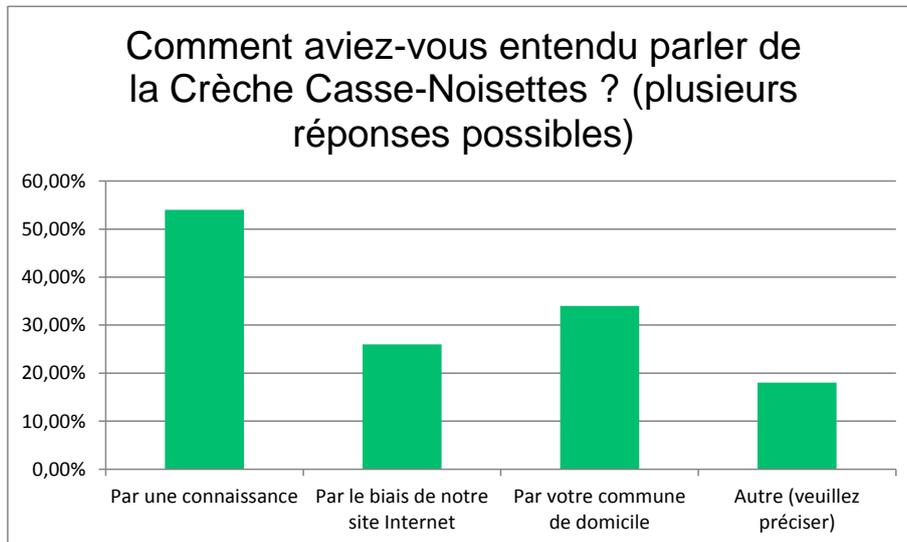
- Fréquentation

La grande majorité des enfants sont placés entre 1 et 3 jours au sein de la crèche. En effet, seuls les enfants de 6% des personnes qui ont répondu ont une fréquentation de 4 jours et plus par semaine.



- Contact

Lorsque les parents nous confient comment ils ont eu connaissance de l'existence et des services de la Crèche Casse-Noisettes, 3 réponses réunissent 82 % des suffrages. Il s'agit du bouche-à-oreille, du site internet et de la commune de domicile.

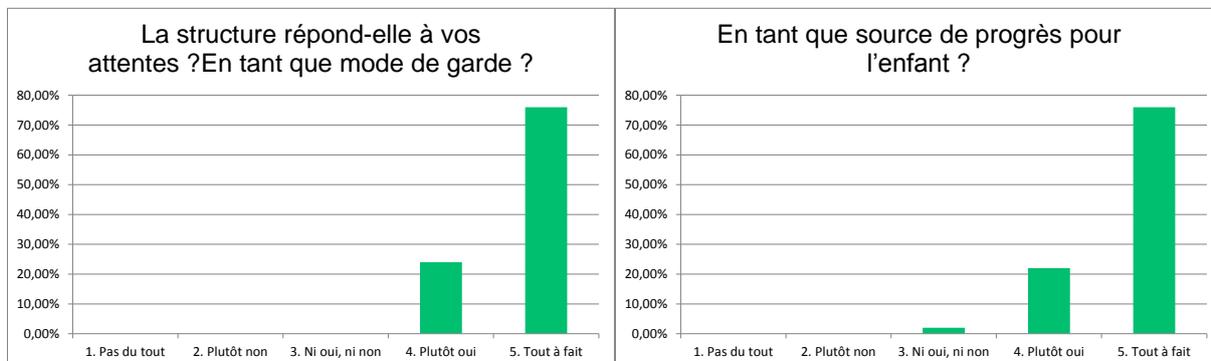


Parmi les autres vecteurs figurent la proximité géographique, le travail des parents ou les cabinets de pédiatrie.

- Résultat global

Pour notre plus grand plaisir, les parents sondés annoncent être satisfaits, voire très satisfaits à hauteur de 96%.

De plus, la Crèche Casse-Noisettes répond aux attentes des parents à plusieurs titres.

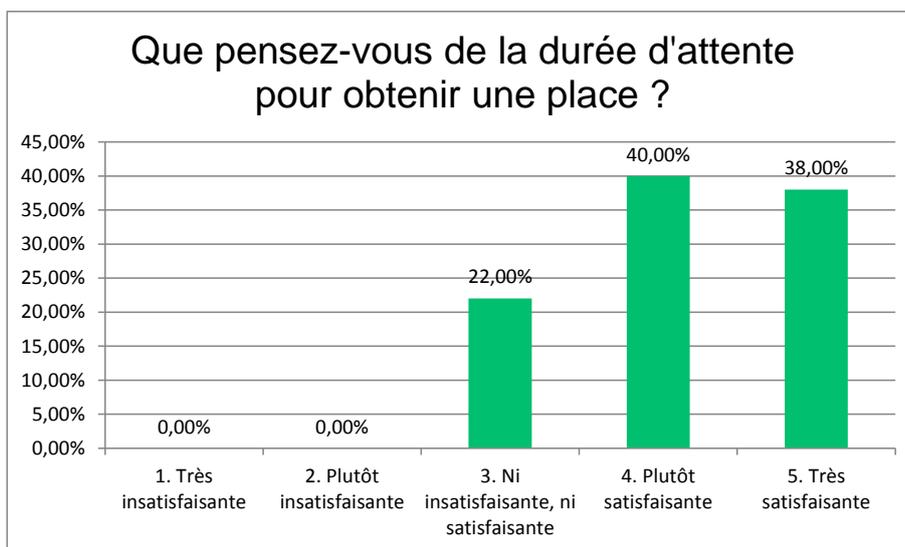


## 2. Accueil au sein de la Crèche

- Temps d'attente

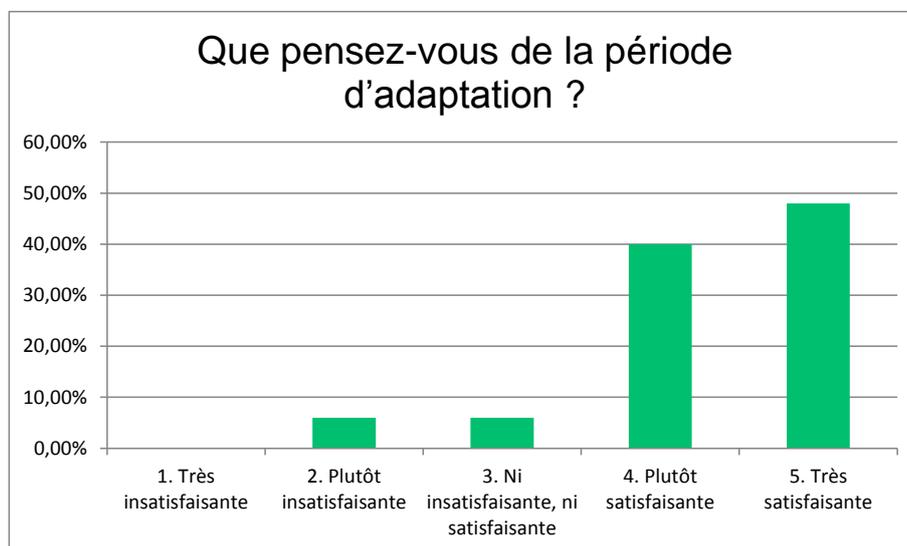
Lorsque l'on parle des crèches, un sujet revient régulièrement au premier plan dans les différents médias : le temps d'attente pour obtenir une place en crèche.

En ce qui concerne les parents qui ont répondu au sondage, le sentiment engendré par la durée d'attente pour obtenir une place est acceptable. En effet, aucun d'entre eux ne s'annonce insatisfait.



- Moments à la crèche

Parmi les différentes étapes de vie à la Crèche, des réflexions dans les groupes de travail seront organisées sur le thème de l'adaptation, puisque celle-ci semble ne pas toujours correspondre aux attentes. Il est à relever qu'il s'agit d'un moment important tant pour l'enfant que pour les parents ou pour le personnel éducatif de la crèche.



La séparation, autre période importante, rencontre les mêmes jugements que la période d'adaptation. C'est pourquoi, elle fera également l'objet des réflexions précitées, tout comme le mode de transmission des informations en fin de journée. Nous soulignons toutefois, que les éducatrices sont à disposition des parents pour des entretiens individuels en tout temps.

Par contre, il est à relever que la bienveillance, l'écoute, l'arrivée, l'accueil ou le retour d'informations satisfont plus de 95 % des parents.

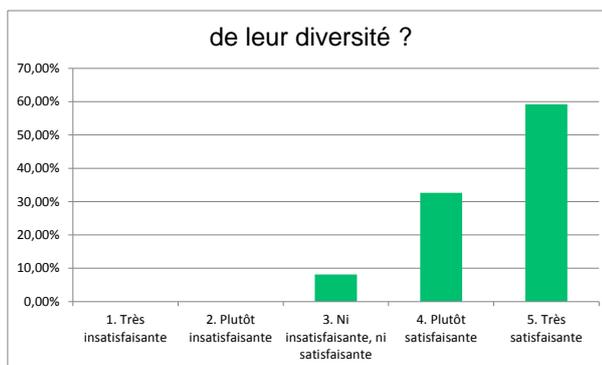
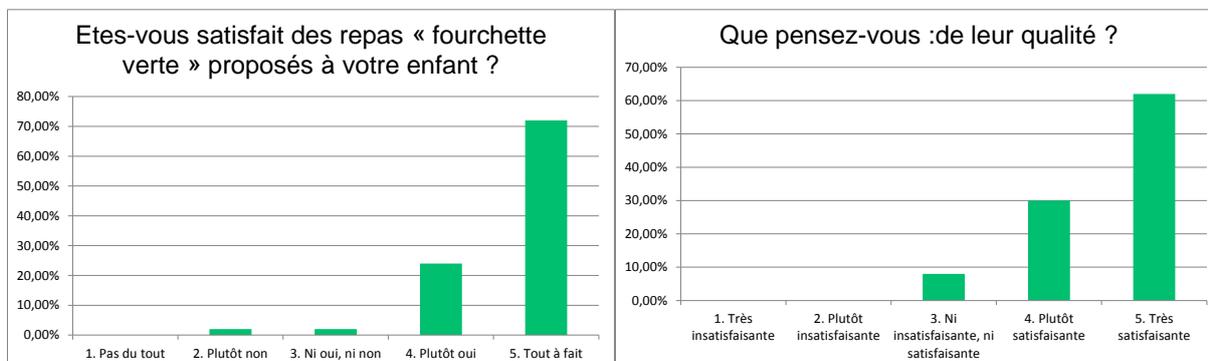
- Activités

A observer les réponses des parents sur la diversité des activités proposées à la Crèche Casse-Noisettes, les sorties journalières ou les balades sur les remparts, celles-ci correspondent aux attentes puisque la totalité y est favorable.

Par contre, les animations « extraordinaires » rencontrent des avis partagés. En effet, 42% des parents souhaiteraient que de telles activités soient organisées, 23% s'y opposent et 35% ne savent pas.

- Repas

Les repas « Fourchette verte » constituent l'une des priorités pour la Crèche. Leur préparation dans les locaux permet aux enfants de côtoyer notre cuisinière professionnelle et son aide dès le début de la journée. C'est pourquoi, l'avis des parents sur leur qualité et la diversité nous importait. Les résultats du sondage, nous montre que les parents sont, pour la très grande majorité, satisfaits à très satisfaits de l'alimentation proposée à la Crèche.

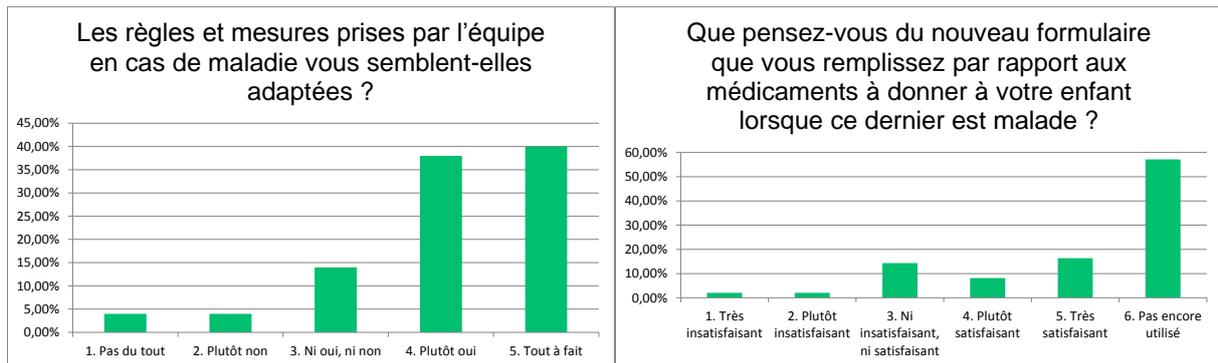


- Maladies et Médicaments

La vie en collectivité impose de nombreuses règles, notamment en ce qui concerne les maladies contagieuses, obligeant parfois les parents à garder leur enfant à la maison lorsque celui-ci est susceptible de transmettre un virus ou autre à ses camarades.

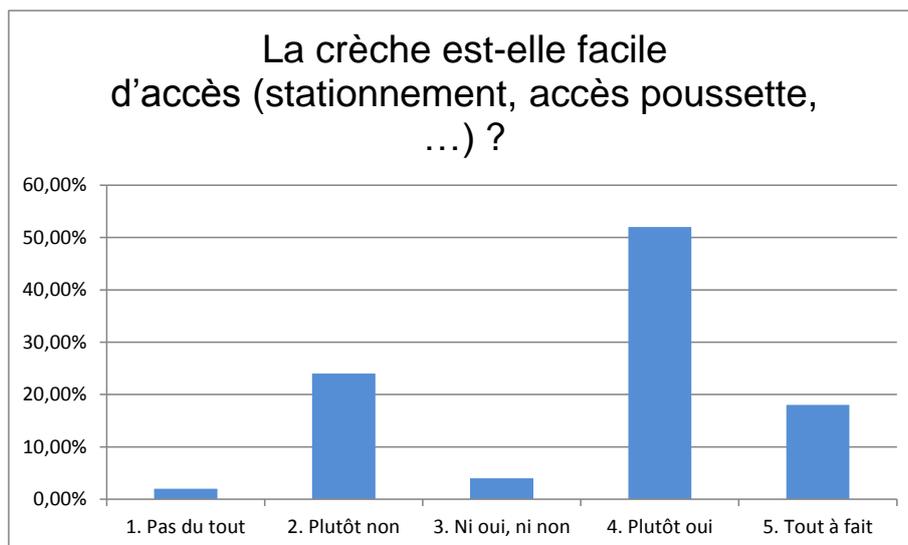
De plus, la directive du 7 juin 2016 du SEJ et du médecin cantonal a engendré de nouvelles pratiques relatives à l'usage de médicaments dans une structure comme la nôtre, provoquant parfois l'incompréhension.

Sur ce sujet, le Comité de l'Association, la Direction et le Personnel de la Crèche s'efforcent de trouver les meilleures adaptations pratiques aux règles imposées.

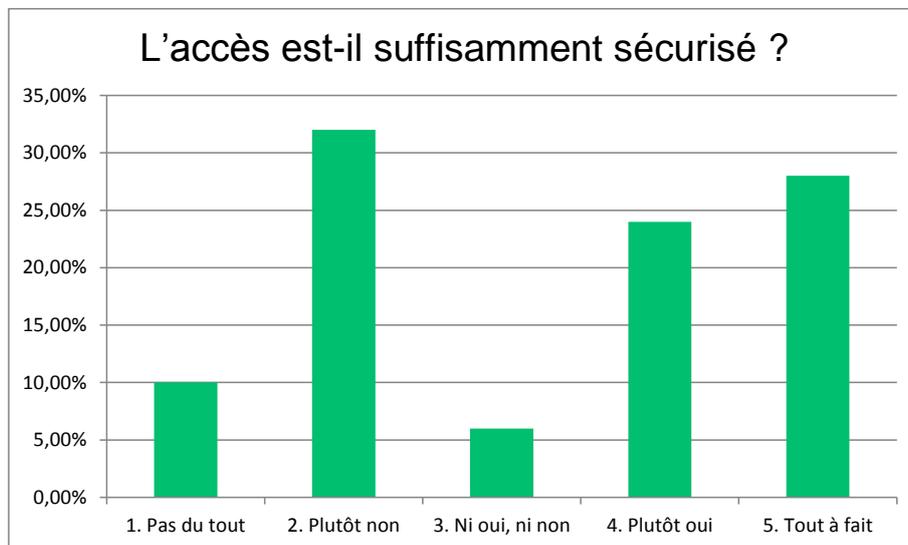


### 3. Accès et Sécurité

Si la localisation de la Crèche Casse-Noisettes représente un atout indéniable de par son cachet, son accès aux remparts ou son environnement arborisé, la situation en pleine ville présente quelques inconvénients démontrés dans le schéma ci-après :



Parmi les éléments marquants, figurent la sécurité et l'absence de passage piéton sécurisé à proximité de la Crèche Casse-Noisettes puisque près de 38 % penchent plutôt vers la négative.

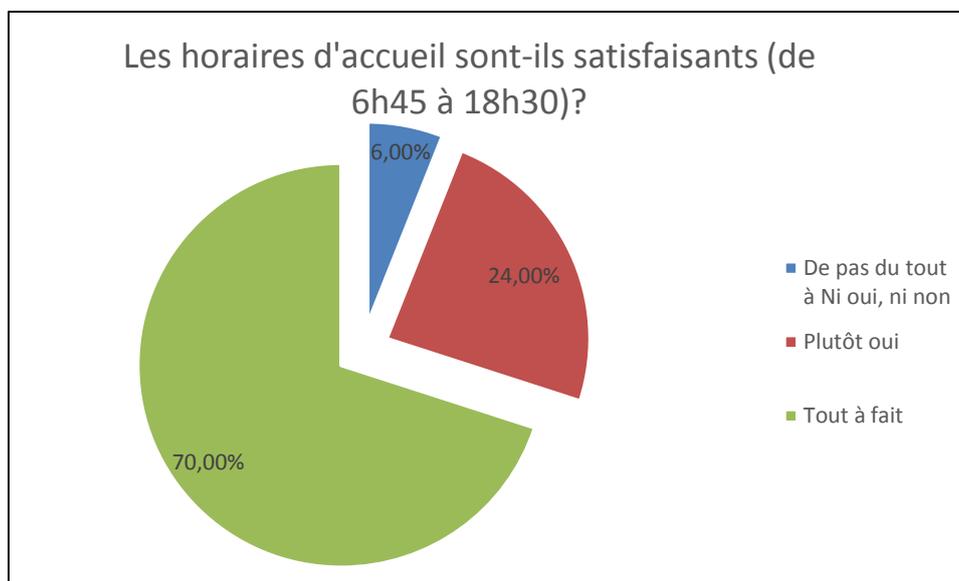


Bien que le Comité de la Crèche Casse-Noisettes ait sollicité à plusieurs reprises le Conseil communal de la Ville de Romont à ce sujet, une nouvelle interpellation étayée par les remarques des parents lui sera transmise prochainement.

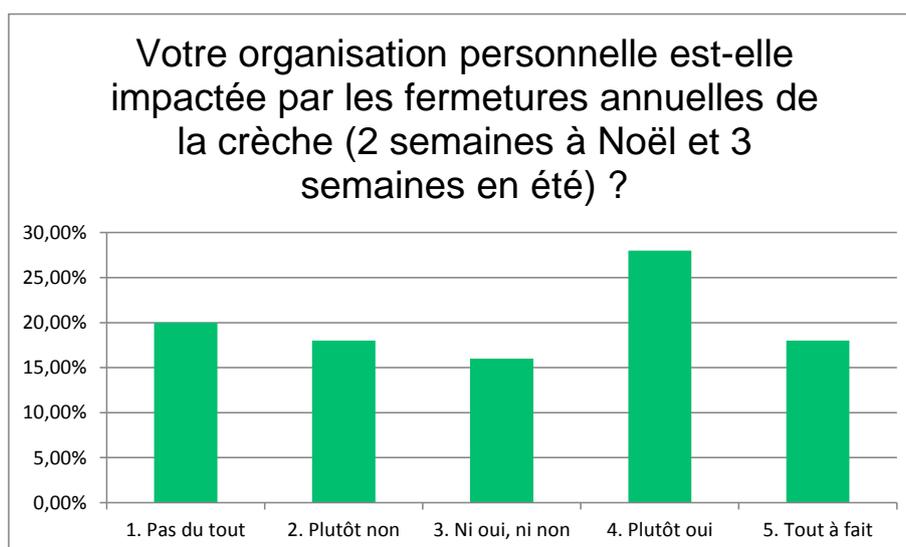
#### 4. Ouverture de la crèche

Un des thèmes qui revient régulièrement sur la table des discussions est le service offert aux parents. En d'autres mots, la crèche propose-t-elle des horaires d'ouverture adéquats, tenant compte notamment du fait que la société compte ?

Dans un premier temps, les horaires journaliers semblent correspondre aux attentes puisque 94% les jugent satisfaisants.



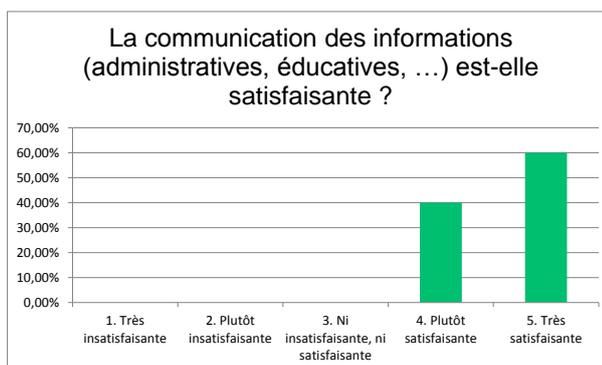
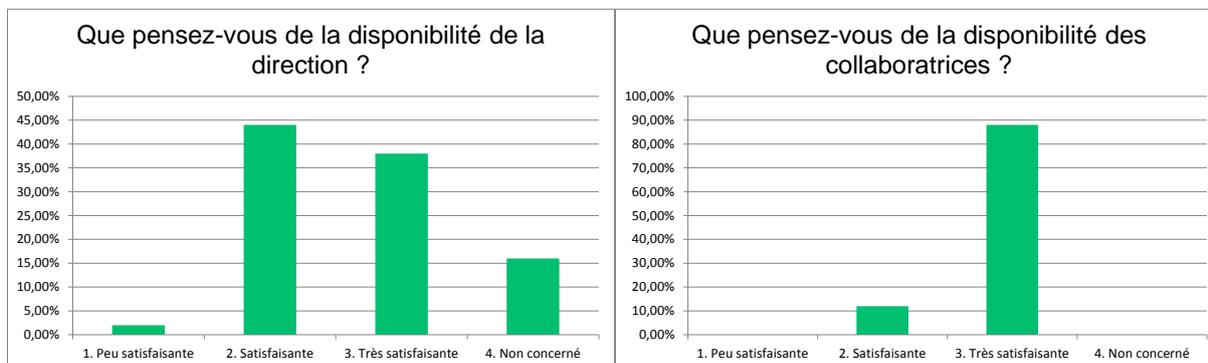
Par contre, les fermetures annuelles ne font pas forcément l'unanimité puisque près de la moitié des parents qui ont répondu au sondage, se disent impactés par les fermetures annuelles de la structure.



Le Comité a pris connaissance de cette statistique, ainsi que de différentes remarques en lien. Bien que la situation actuelle facilite l'organisation d'entreprise et favorise le bien-être de l'enfant, des projections seront effectuées afin de déterminer l'impact financier sur le coût journalier d'une ouverture élargie.

## 5. Disponibilité et Informations

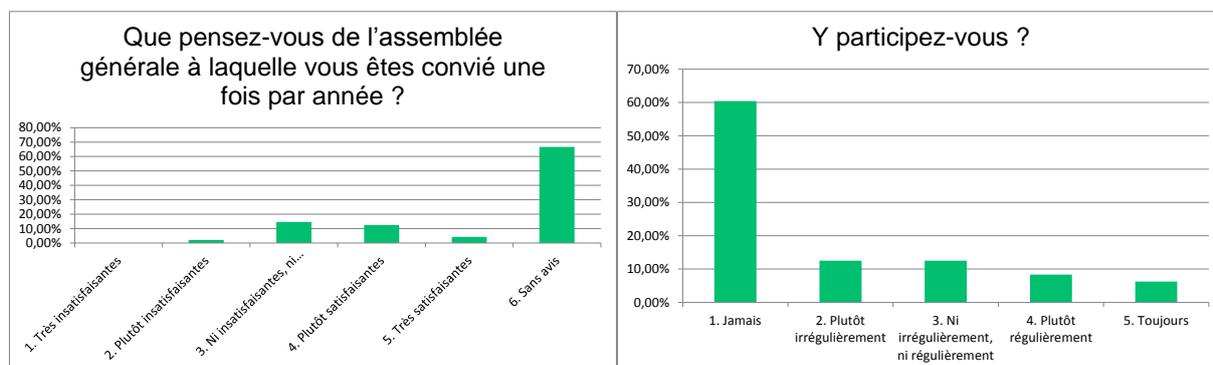
C'est avec une grande satisfaction, que nous pouvons relever que la disponibilité des collaboratrices et la transmission des informations sont appréciées. Pour rappel, la Direction est à disposition des parents pour tous les aspects administratifs. La répartition des tâches figure sur le site internet. Une rencontre peut être aménagée en tout temps, n'hésitez pas à prendre contact par mail (creche.casse-noisettes@bluewin.ch). Prochainement des adresses personnalisées seront créées dans le cadre de notre nouveau concept de communication.



## 6. Communication

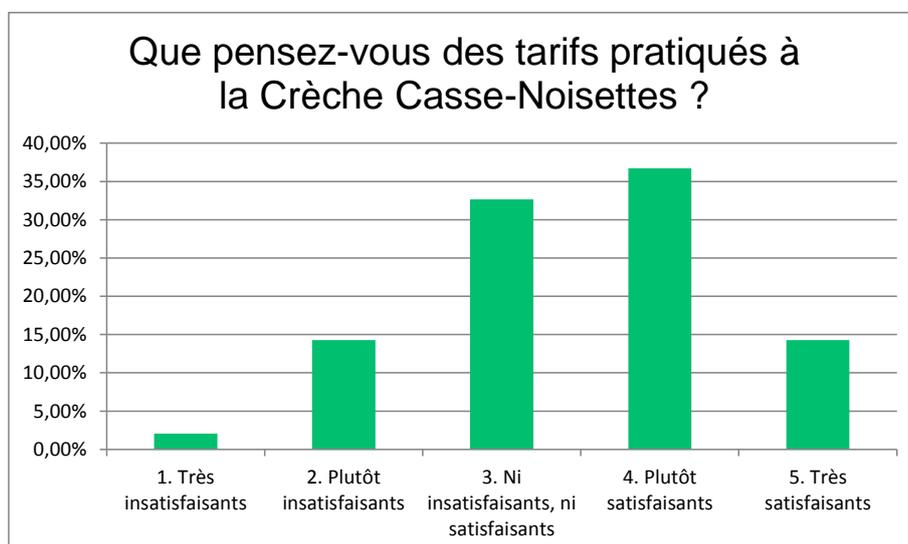
La communication et la transmission d'informations sont des éléments centraux de notre vie quotidienne. Afin de répondre aux différentes attentes, le Comité et la Direction de la Crèche Casse-Noisettes ont choisi de repenser son concept. C'est pourquoi, un projet de longue haleine a débuté en septembre 2017 et se terminera en 2018, avec notamment l'ouverture d'un nouveau site internet.

En ce qui concerne l'Assemblée générale, organe suprême d'une association comme la nôtre, le Comité et la Direction sont obligés de constater que peu de parents y participent. Aussi, l'édition 2018 se vaudra différente et innovante, en espérant motiver les membres. Il est important de rappeler que les membres de l'Association de la Crèche sont les parents qui placent leur enfant au sein de la structure. Leur intérêt est indispensable à la réalisation de sa mission, tout en recherchant un prix d'accueil le plus attractif possible, notamment grâce à l'engagement bénévole des membres du Comité.



## 7. Tarifs

L'Association Casse-Noisettes étant une association à but non-lucratif, les tarifs pratiqués représentent le prix coûtant de la prestation offerte. Par contre, les parents bénéficient des subventions cantonales, la contribution des employeurs et de subventions communales dégressives en fonction de leur revenu déterminant.



## Compte d'exploitation 2017

Après comptabilisation de la perte 2016 dans le bilan, le compte d'exploitation 2017 se présente comme suit :

Comptes de charges				
		Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016
301.00 Personnel éducatif	CHF	1 062 630,85	1 061 000,00	1 123 816,45
301.01 Personnel de remplacement	CHF	70 263,85	0,00	
302.00 Direction, administration et intendance	CHF	226 994,35	217 600,00	194 591,50
303.00 AVS/AI/APG	CHF	121 067,00	114 700,00	114 790,85
304.00 LPP	CHF	31 672,55	28 000,00	27 708,50
305.00 LAA	CHF	2 883,15	2 400,00	2 970,10
305.01 Assurance perte de gains-maladie	CHF	13 516,65	14 600,00	9 807,70
309.01 Formation et autres frais du personnel	CHF	12 842,90	7 500,00	5 560,00
309.02 Frais de formation des apprentis	CHF	2 677,85	6 000,00	5 115,90
310.00 Fournitures de bureau	CHF	6 332,00	5 500,00	7 422,20
311.00 Achat de mobilier et équipement	CHF	4 629,00	5 000,00	4 252,70
311.01 Achat matériel pédagogique, jeux	CHF	7 762,20	7 000,00	9 572,95
312.00 Electricité	CHF	5 182,20	4 800,00	5 252,60
313.00 Economat cuisine	CHF	71 817,50	69 400,00	72 950,60
313.01 Achat de fourniture pour soins et pharmacie	CHF	1 434,85	2 000,00	1 351,40
314.00 Entretien des immeubles/ conciergerie	CHF		50 000,00	61 662,20
314.01 Nettoyage des locaux	CHF	40 160,45		
314.02 Conciergerie extérieure et déchetterie	CHF	6 067,75		
314.03 Menus travaux à charge du locataire	CHF	2 318,35		
314.04 Décoration intérieure et extérieure	CHF	2 619,40		
315.00 Entretien du mobilier/ équip. de bureau	CHF	3 389,45	1 000,00	1 253,35
316.00 Loyer	CHF	78 000,00	78 000,00	78 000,00
316.01 Location du photocopieur	CHF	2 957,35	2 000,00	3 068,60
318.00 Frais de port	CHF	2 141,85	3 000,00	1 998,50
318.01 Téléphones et autres frais de comm.	CHF	9 113,95	9 000,00	9 405,25
318.02 Assurances	CHF	1 692,50	2 600,00	2 528,00
318.03 CSE.Kibe	CHF	3 336,70	4 000,00	5 423,45
319.00 Publicité et Promotion	CHF	0,00	500,00	0,00
319.01 Recherche de personnel	CHF	0,00	500,00	0,00
319.02 Frais de manifestations (AG, manifestations)	CHF	34 370,30	2 500,00	6 958,10
319.03 Frais de fiduciaire	CHF	2 100,00	2 500,00	1 952,00
319.04 Frais de poursuites	CHF	293,80	0,00	298,90
319.05 Pertes sur débiteurs	CHF	290,80	0,00	1 059,50
319.06 Frais divers	CHF	836,60	0,00	2 338,25
320.00 Intérêts et frais bancaires & postaux	CHF	628,25	1 000,00	783,40
330.00 Amortissements	CHF	4 085,00	3 000,00	9 099,45
360.00 Contributions à d'autres associations	CHF	3 770,00	3 800,00	3 770,00
<b>Total des charges</b>	<b>CHF</b>	<b>1 839 879,40</b>	<b>1 708 900,00</b>	<b>1 774 762,40</b>

301.00 : les adaptations de salaire effectuées à la mi-2016, ont un impact sur toute l'année 2017

301.01 : afin de définir clairement les coûts de remplacement causés par les absences maladie ou accident, ils ont été sortis de la masse salariale globale

309.01 : une provision de CHF 5'000.- a été réalisée pour un projet en faveur du personnel suite au résultat exceptionnel de l'année provenant du 25<sup>ème</sup> anniversaire et du remboursement AVS

314.01-02-03-04 : afin d'améliorer le suivi et la visibilité des comptes, le compte « 314.00 – Entretien des immeubles » a été partagé en 4 comptes différents.

319.02/

439.03 : ces comptes regroupent les chiffres relatifs aux manifestations organisées dans le cadre du 25ème anniversaire de la Crèche Casse-Noisettes et à l'aménagement d'une place extérieure alliant mobilité et dextérité. Un bénéfice de CHF 3'252,85 a pu être réalisé.

<b>Comptes de produits</b>				
		<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2017</b>	<b>Comptes 2016</b>
420.00 Intérêts créanciers	CHF	31,90	0,00	-6,35
434.00 Contributions des parents (garde)	CHF	994 911,60	883 400,00	932 678,10
434.01 Contributions des parents (repas)	CHF	72 976,90	67 700,00	70 946,25
434.02 Frais d'inscription	CHF	1 570,00	1 000,00	880,00
434.03 Réservation places	CHF	0,00	0,00	0,00
434.05 Frais de rappels et intérêts	CHF	40,00	0,00	75,15
436.00 Indemnités journalières en cas de maladie	CHF	16 977,85	0,00	23 527,85
436.01 Indemnités journalières en cas d'accident	CHF	7 538,45	0,00	19 753,95
436.03 Autres remboursements de tiers	CHF	19 946,60	0,00	42 189,00
436.04 Contributions du personnel aux repas	CHF	18 980,00	19 000,00	17 010,00
436.05 Escompte	CHF	-104,15	0,00	-45,35
439.00 Cotisations des membres de l'association	CHF	15 500,00	15 000,00	15 000,00
439.01 Autres produits de l'association	CHF	-67,25	0,00	0,00
439.02 Produits extraordinaires	CHF	11 894,25	0,00	3 060,80
439.03 Produits de manifestations	CHF	37 623,15	0,00	6 958,10
451.00 Contributions Etat FR pour prise en charge	CHF	137 965,20	128 000,00	138 310,00
452.00 Contributions ABMG - Pte Enfance	CHF	391 142,80	463 000,00	388 776,50
453.00 Contributions des employeurs	CHF	75 880,85	70 000,00	63 543,85
454.00 Loterie Romande	CHF	24 800,00	24 800,00	24 800,00
454.01 Dons	CHF	11 850,00	11 600,00	11 890,00
469.00 Ristourne taxe CO2	CHF	1 049,00	800,00	865,90
<b>Total des produits</b>	<b>CHF</b>	<b>1 840 507,15</b>	<b>1 684 300,00</b>	<b>1 760 213,75</b>
<b>Résultat net</b>	<b>CHF</b>	<b>627,75</b>	<b>-24 600,00</b>	<b>-14 548,65</b>
Dissolution réserve	CHF	14 548,65		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>CHF</b>	<b>15 176,40</b>	<b>-24 600,00</b>	<b>-14 548,65</b>

Le taux de fréquentation est de 98,42% (2016 : 98,2%)

434.00 : contient la hausse du tarif journalier facturé aux parents dès le 01.08.2016. Elle est imputée sur toute l'année

436.03 : englobe les allocations maternité

439.02 : contient la récupération des cotisations AVS-AI payées en trop durant les années 2013 à 2015. Ce montant de CHF 11'681,90 a été comptabilisé en produit extraordinaire.

453.00 : tient compte de l'augmentation de la subvention « employeurs » dès le 01.08.2016 sur toute l'année

454.01 : un soutien important

Le résultat net 2017 est de CHF 627,75, alors que le résultat de l'exercice présente un bénéfice de CHF 15'176,40 après une dissolution de réserve dans le but d'absorber la perte 2016 et la création d'une provision de CHF 5'000.- pour un projet en faveur du personnel. Il est à relever que ce résultat exceptionnel provient également d'une part du bénéfice du 25ème anniversaire de CHF 3'252,85 et de la récupération des cotisations AVS pour un montant de CHF 11'681,90 d'autre part. Sans ces montants, le résultat d'exploitation s'élèverait à une perte de CHF 9'307.00.

## Bilan au 31.12.2017

<b>Actifs</b>			
		<b>Au 31.12.2017</b>	<b>Au 31.12.2016</b>
100.00 Caisse	CHF	570,05	701,60
101.00 Postfinance	CHF	36 331,82	29 001,92
101.10 Postfinance, Economat	CHF	11 112,20	8 652,35
102.00 BCF - compte club	CHF	143 251,80	55 752,90
102.10 BCF - compte épargne	CHF	43 712,00	43 692,10
110.00 Débiteurs	CHF	2 900,00	576,00
110.01 Débiteurs_Kibe (parents)	CHF	20 107,80	22 632,30
110.02 Provisions pour pertes s/débiteurs	CHF	-1 400,00	-1 400,00
110.10 Débiteurs Impôts anticipés	CHF	16,63	12,43
130.00 Actifs transitoires	CHF	1 137,25	63 091,35
150.00 Mobilier et machines	CHF	925,00	1 850,00
150.01 Informatique et téléphonie	CHF	3 160,00	6 320,00
150.02 Aménagements crèche	CHF	1,00	1,00
<b>Total de l'Actif</b>	<b>CHF</b>	<b>261 825,55</b>	<b>230 883,95</b>
<b>Passifs</b>			
		<b>Au 31.12.2017</b>	<b>Au 31.12.2016</b>
200.00 Créanciers	CHF	37 011,89	35 133,99
200.01 Impôts à la source (retenues)	CHF	161,80	1 120,40
200.02 Dépôts clés	CHF	50,00	100,00
250.00 Passifs transitoires	CHF	21 658,00	11 531,95
250.01 Pensions encaissées d'avance	CHF	38 346,30	19 027,80
281.00 Réserves maintien prix coûtant	CHF	160 451,35	175 000,00
290.00 Capital	CHF	-11 030,19	3 518,46
299.00 Bénéfice ou perte reporté	CHF	15 176,40	-14 548,65
<b>Total du Passif</b>	<b>CHF</b>	<b>261 825,55</b>	<b>230 883,95</b>

- 130.00 : contient une note de crédit pour du matériel retourné
- 150.00-01 : contiennent un amortissement de 50% sur le matériel informatique et de 40% sur le mobilier
- 250.00 : totalise les factures encore à recevoir
- 281.00 : la réserve a été dissoute de l'équivalent de la perte 2016, soit CHF 14'548,65
- 299.00 : le bénéfice réalisé sera reporté au capital

## Budget 2018

<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>Budget 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Ecart 2017 / 2018</b>
<b>30</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>1 451 800</b>	<b>1 461 434</b>	<b>9 634</b>
301,00	Personnel éducatif	1 061 000	1 061 500	500
302,00	Direction et administration	144 400	144 400	0
302,01	Cuisine et intendance	73 200	73 200	0
303,00	AVS, AI, APG, AC	114 700	114 700	0
304,00	LPP	28 000	33 200	5 200
305,00	Assurance accidents professionnels LAA et complémentaire	2 400	2 934	534
305,01	Assurance perte de gains-maladie	14 600	14 500	-100
305,03	Corrections sur prestations		0	0
309,01	Formation et autres	7 500	11 000	3 500
309,02	Frais de formation apprentis	6 000	6 000	0
<b>31</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>249 300</b>	<b>255 700</b>	<b>6 400</b>
310,00	Fournitures de bureau	5 500	5 500	0
311,00	Achat de mobilier et équipement	5 000	3 000	-2 000
311,01	Achat de matériel pédagogique, jeux, livres	7 000	7 500	500
312,00	Electricité	4 800	5 000	200
313,00	Economat cuisine	69 400	69 400	0
313,01	Achats de fournitures pour soins et pharmacie	2 000	1 500	-500
314,00	Entretien des immeubles	50 000		-50 000
	Nettoyage des locaux		38 000	38 000
	Conciergerie extérieure et déchetterie		9 000	9 000
	Menus travaux à charge du locataire		3 000	3 000
	Décoration intérieur et extérieur		2 600	2 600
315,00	Entretien du mobilier, des machines, et des équip. de bureau	1 000	4 000	3 000
316,00	Loyer	<b>78 000</b>	<b>78 000</b>	<b>0</b>
316,01	Location du photocopieur	2 000	1 600	-400
318,00	Frais de port	3 000	2 500	-500
318,01	Téléphone et autres frais de communication	9 000	9 000	0
318,02	Assurances	2 600	2 600	0
318,03	CSE.Kibe + espace collaboration	<b>4 000</b>	<b>8 000</b>	<b>4 000</b>
319,00	Publicité et promotion	500	500	0
319,01	Recherche de personnel	500	500	0
319,02	Frais de manifestations (AG + comité + events)	2 500	1 000	-1 500
319,03	Frais fiduciaire	2 500	2 500	0
319,04	Frais de poursuites	0	0	0
319,05	Pertes sur débiteurs	0	0	0
319,06	Frais divers		1 000	1 000
<b>32</b>	<b>Charges financières</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>0</b>
320,00	Intérêts et frais bancaires / postaux	1 000	1 000	0
<b>33</b>	<b>Amortissements</b>	<b>3 000</b>	<b>5 000</b>	<b>2 000</b>
330,00	Amortissement machines, mobiliers et immobiliers	3 000	5 000	2 000
<b>36</b>	<b>Contributions</b>	<b>3 800</b>	<b>3 800</b>	<b>0</b>
360,00	Contributions à d'autres associations	3 800	3 800	0
<b>39</b>	<b>Imputations internes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
390,00	Eval.du coût de prestations fournies gratuitement par des tiers	0	0	0
<b>TOTAL des charges</b>		<b>1 708 900</b>	<b>1 726 934</b>	<b>18 034</b>

309.01 : prévoit une formation au langage des signes, une formation approfondie en 1<sup>er</sup> secours et la participation à une formation externe HES, indispensable à la crèche

314.00 : comme pour les comptes, les frais de nettoyage sont désormais répartis entre 4 comptes pour plus de clarté.

318.03 : contient les frais de licences pour le logiciel de gestion et l'investissement pour un programme collaboratif à l'attention du comité

4	PRODUITS	Budget 2017	Budget 2018	Ecart 2017 / 2018
<b>42</b>	<b>Revenus des biens</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
420,00	Intérêts créanciers	0	0	0
<b>43</b>	<b>Produits principaux</b>	<b>986 100</b>	<b>977 508</b>	<b>-8 592</b>
434,00	Contributions des parents aux frais de garde	883 400	874 808	-8 592
434,01	Contributions des parents aux frais de repas	67 700	67 700	0
434,02	Frais d'inscription	1 000	1 000	0
436,04	Contribution du personnel pour les repas	19 000	19 000	0
439,00	Cotisations des membres de l'association	15 000	15 000	0
<b>45</b>	<b>Subventions, contributions Loterie Romande</b>	<b>698 200</b>	<b>707 792</b>	<b>9 592</b>
451,00	Contribution Etat FR pour prise en charge	128 000	132 761	4 761
451,02	Contribution Etat FR pour frais de formation	0	1 000	1 000
452,00	Pot commun ABMG	463 000	463 000	0
453,00	Contribution des employeurs	70 000	73 831	3 831
454,00	Loterie Romande	24 800	24 800	0
454,01	Dons	11 600	11 600	0
469,00	Ristourne de la taxe CO2	800	800	0
<b>TOTAL des produits</b>		<b>1 684 300</b>	<b>1 685 300</b>	<b>1 000</b>
				0
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>- 24 600</b>	<b>- 41 634</b>	<b>-17 034</b>

Les pensions sont calculées avec 62 enfants et un taux de fréquentation de 95%.  
Le tarif journalier est de CHF 114.- + CHF 5.- pour les repas.

Ce montant est réparti entre la participation des parents, les subventions communales accordées aux parents par l'ABMG, selon leur revenu déterminant, les subventions cantonales et les subventions « employeur », découlant de la loi sur les structures extrafamiliales de Jour (LSTE) et son règlement (RSTE).

451.02 : représente la participation du Canton de Fribourg aux frais de formation à hauteur de 25% des frais de cours reconnus

454.00 : représente l'aide de CHF 400.-/place d'accueil que la Loterie Romande nous attribue. Ce montant n'est jamais garanti et doit être demandé chaque année

454.01 : contient la participation financière que l'HFR nous attribue contre la mise en tête de liste d'attente d'un enfant par groupe d'accueil

Une perte de CHF 41'634.- est envisagée. La réserve pour « Maintien du prix coûtant » a pour mission d'absorber cette situation. Pour rappel, après l'adoption de du budget par le Comité, la procédure prévoit la présentation de celui-ci à la Commission Petite Enfance de l'ABMG.

